

La **Conseillère chargée de l'égalité des chances** offre un service de conseil gratuit, réservé et anonyme :

- aux travailleuses et travailleurs qui estiment avoir été l'objet de discriminations ou de harcèlement dans le cadre de leur travail ;
- aux entrepreneuses et entrepreneurs qui souhaitent soutenir les actions contre les discriminations et en faveur de l'égalité des chances ;
- aux administrations publiques qui entendent favoriser le bien-être organisationnel, lutter contre toute forme de discrimination ou de violence psychologique contre leurs employées ou employés et organiser des formations, ainsi que des échanges constructifs, autour des expériences vécues et des bonnes pratiques ;
- à tous les organismes, y compris ceux du troisième secteur, souhaitant soutenir les actions, les projets et les mesures de sensibilisation contre les discriminations ou les violences et entendant favoriser l'égalité des chances.



Pour tout renseignement complémentaire :
Katya Foletto



k.foletto@regione.vda.it
consiglieradiparita@regione.vda.it



+39 0165 274 941
+39 338 496 046 4

Guichet en présentiel sur rendez-vous :

Lundi de 9h30 à 11h30

Mardi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 14h45 à 16h30

Aoste - 15, Place de la République